

## **Mission départementale « Education artistique et culturelle »**

### **AIDE A L'ÉLABORATION DE PROJET PEDAGOGIQUE DANS LE CADRE DU PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL (PEAC) - 2020-2021**

➤ Saisie des demandes de projets pédagogiques financés (dépôt du dossier)

- 1- Remplir le formulaire en ligne (qui doit comprendre notamment un descriptif succinct de votre projet).
- 2- L'envoyer.
- 3- Après cet envoi, vous aurez accès à une adresse sur laquelle vous devrez joindre un DESCRIPTIF DETAILLE DU PROJET. Vous pourrez prendre appui sur les éléments suivants afin de définir plus précisément vos intentions pédagogiques.

➤ Description détaillée de votre projet (4 à 5 pages maximum)

#### **Il justifie vos choix concernant :**

- Les pratiques artistiques que les élèves vont pouvoir développer ;
- Les rencontres artistiques et culturelles : visites, sorties, offres partenariales, lieux et œuvres fréquentés ;
- Les liens avec les autres disciplines ;
- La participation de chacune des classes aux différentes étapes du projet, le cas échéant ;
- La participation des partenaires (nature, organisation, etc.) ;
- Un calendrier le plus précis possible.

#### **Cette présentation doit permettre de répondre aux questions suivantes :**

- Que souhaitez-vous que vos élèves apprennent (connaissances disciplinaires et culturelles) ?
- Quelles formes de valorisation et traces pour garder mémoire du projet sont prévues (journal, carnet, exposition, démonstration, vidéo, enregistrement, ...) ?
- Quels sont les éléments de bilan envisagés (participation des familles, relations enseignant(es) / intervenant(es), acquis et engagement des élèves, ...) ?